



**HAL**  
open science

# L'espace public de débats télévisés dans le contexte “ post-libéral ” camerounais : logiques de constitution et structuration

Simon Ngono

► **To cite this version:**

Simon Ngono. L'espace public de débats télévisés dans le contexte “ post-libéral ” camerounais : logiques de constitution et structuration. Les doctorales de la SFSIC, Jun 2017, Lyon, France. hal-01716651

**HAL Id: hal-01716651**

**<https://hal.science/hal-01716651>**

Submitted on 23 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**SFSIC**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES SCIENCES  
DE L'INFORMATION  
ET DE LA COMMUNICATION



**Journées doctorales de la SFSIC 2017**

14-16 juin 2017 Villeurbanne (France)

***L'espace public de débats télévisés dans le contexte « post-libéral »  
camerounais : logiques de constitution et structuration***

**Simon Ngon**

Laboratoire Gresec (EA608)

Université Grenoble Alpes

[ngonosimon@yahoo.fr](mailto:ngonosimon@yahoo.fr)

**Résumé :**

Cet article porte sur l'espace public sous son rapport avec les dispositifs de débats à la télévision au Cameroun. Il s'agit d'étudier les logiques de constitution à l'œuvre et la structuration de cette forme d'espace public dans un contexte sociopolitique marqué par une apparente « libéralisation » et des rémanences autoritaires. Grâce aux entretiens semi-directifs et à l'analyse de contenu, le travail renseigne sur deux pistes. D'une part, que les logiques de constitution de *l'espace public de débats télévisés* camerounais sont liées à la fois à la relation que le promoteur du média entretient avec les acteurs du pouvoir et aux rapports d'interdépendance entre acteurs. D'autre part, qu'il y a une monopolisation de cet espace par des acteurs dominants, cela traduit ici une logique profonde, qui est la logique du « post-monopolisme », c'est-à-dire le refus d'abandonner les pratiques du système unique dans un contexte « post-libéral ».

**Mots clés :** espace public, télévision, débats, logiques d'acteurs, hiérarchie sociale, Cameroun

## Introduction

Ce travail s'intéresse aux logiques de constitution de l'*espace public de débats télévisés* dans le contexte « post-libéral » camerounais et à la façon dont cet espace se structure. Dans le contexte camerounais actuel, nous remarquons quelques paradoxes. D'une part, malgré la « libéralisation » de la scène publique depuis 1990, l'État exerce toujours un contrôle sur les médias. Ce contrôle se traduit par une pluralité de moyens de répression : intimidations des journalistes, condamnations, bastonnades (Atenga, 2005), l'ingérence dans la politique éditoriale des médias et, quelques fois la censure informationnelle. C'est le cas avec la crise anglophone, qui secoue le pays depuis octobre 2016 et au sujet de laquelle le président du Conseil National de la Communication (CNC) a adressé une mise en garde à des médias qui « offrent leurs espaces à la diffusion d'informations et de propos «séditieux» »<sup>1</sup>.

D'autre part, il existe de nombreuses restrictions de libertés publiques au Cameroun alors que celles-ci sont consacrées par la Constitution. La fin des lois liberticides proclamée par l'État dans les années 90 reste une illusion. Ainsi, il est difficile de tenir une manifestation publique surtout pour les partis politiques de l'opposition ou les membres de la société civile. La plupart des manifestations sont interdites au motif de « la préservation de l'ordre public ». De même, ces dernières années, nous observons un étouffement des élans protestataires se traduisant par la limitation du droit de grève.

Malgré ces conditions, on constate une démultiplication des médias depuis l'introduction du pluralisme médiatique à travers le décret du 3 avril 2000 portant application de la loi du 19 décembre 1990 relative à la liberté de communication sociale. Dans le pays, la télévision bénéficie d'un fort « ancrage social » (Miège, 2007). En 2016, une étude de Médiamétrie<sup>2</sup> a

---

<sup>1</sup> Accès : <http://www.agenceecofin.com/regulation/2301-44124-cameroun-le-cnc-menace-de-faire-fermer-les-medias-accuses-de-tenir-des-propos-seditieux-sur-le-probleme-anglophone>, consulté le 28/08/17.

<sup>2</sup> Accès : <http://www.adweknow.com/14/11/2016/cameroun-chiffres-de-letude-mediаметrie/>, consulté le 28/08/17.

révélé que 93,7% des habitants des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala et Yaoundé ont regardé la télévision. Il s'agit des audiences cumulées. L'étude souligne aussi que les camerounais passent 4 heures et 48 minutes par jour devant leur petit écran contre 2 heures de temps d'écoute de la radio par jour et par personne.

Pour se positionner sur le marché médiatique camerounais (Ngono, 2014), des chaînes de télévision ont initié des espaces symboliques de la délibération autour des sujets d'intérêt général. C'est ce que nous qualifions ici d'*espace public de débats télévisés* dont il convient d'examiner les contours (logiques de constitution et la structuration). Les questions au cœur de ce travail sont les suivantes : Comment se constitue l'espace public de débat télévisé au Cameroun et à partir de quelles logiques ? Qui sont les acteurs qui y opèrent ? Et comment se structure cet espace ?

Dans un premier temps, nous souhaitons mettre en évidence les logiques et pratiques à l'œuvre dans la constitution de l'*espace public de débats télévisés* dans un contexte « post-libéral » (de 1990 à nos jours) lequel oscille entre autoritarisme et apparente « libéralisation ». Dans le champ des sciences sociales et notamment des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) en Afrique et au Cameroun, l'espace public a souvent été étudié sous le prisme de son rapport avec la religion, la presse écrite, souvent en prenant en compte les « dire » et « arts de faire » des subalternes, le milieu universitaire ; et la plupart des travaux y relatifs datent d'il y a près de dix ans. Cependant, aucun travail, à notre connaissance, n'a encore été réalisé sur l'espace public en rapport avec la télévision. Cette recherche vise à combler ce manque. Dans un second temps, il est question de s'intéresser à la façon dont cette forme d'espace public est structurée (composition et statut des acteurs), aux évolutions et aux invariants.

Le travail repose sur deux hypothèses. La première est que l'*espace public de débats télévisés* et les logiques de sa constitution sont fortement marqués par des relations d'interdépendance

et des contraintes structurelles entre les journalistes (animateurs de débats) et les acteurs issus d'autres espaces sociaux (universitaires, hommes politiques, membres de la société civile, etc.). La deuxième postule que tel que structuré, l'*espace public de débats télévisés* camerounais serait monopolisé par des acteurs dominants détenteurs de titres et capitaux spécifiques, soucieux d'étendre ou imposer leur hégémonie au sein de l'espace médiatique. Malgré la capacité concurrentielle de cet espace, nous postulons qu'il y aurait un retour aux équilibres (positions stables) hégémoniques même dans un contexte « post-libéral ».

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons fait recours aux entretiens compréhensifs (Kaufman, 2011) et à l'analyse de contenu (Bardin, 1997). Entre avril et mai 2017, nous avons réalisé 14 entretiens avec les présentateurs des débats et les acteurs qui y prennent souvent part. Les entretiens ont été menés à Douala et Yaoundé. Nous précisons que les acteurs interviewés ont tenu à rester anonymes. Le corpus est constitué des émissions telles que : *Canal presse*, *Scènes de presse* et *7Hebdo* choisies pour leur régularité, leur ancienneté et leur format. Les deux premières sont diffusées dans les médias privés *Canal 2 international* et *Spectrum Television (STV2)* et la dernière à la télévision publique, *Cameroon Radio Television (CRTV)*. L'analyse de contenu s'intéresse ici aux catégories d'acteurs et à la fréquence d'invitation. Nous avons analysé de manière systématique 31 émissions de 2012 à 2013.

L'assise théorique de ce travail se fonde sur des stratégies d'acteurs qui, d'après Gaëtan Tremblay (1997), se rapportent « à la dynamique des acteurs qui poursuivent certains objectifs propres et mettent en place une série de moyens d'action pour les atteindre » (Tremblay, *op. cit.* : 14). Nous précisons que le concept de stratégie se présente comme complémentaire à celui de logique. Une telle analyse nécessite alors « l'étude des modalités selon lesquels les différents espaces s'organisent et fonctionnent » (Miège, 2005 : 130). L'espace public en construction ici est, de ce fait, à considérer comme un lieu de (re)production des rapports de pouvoir (Dahlgren, 2000). Ceci à travers des « capitaux »

(Bourdieu, 1987) spécifiques à partir desquels les acteurs tentent de s'appropriier et/ou de monopoliser l'espace médiatique camerounais.

## **1. L'espace *public de débats télévisés* construit sur la base des logiques et pratiques complexes**

Un glissement s'est opéré dans les idéaux de la pratique journalistique et notamment des *castings* médiatiques depuis la période « post-libérale » au Cameroun. Trois logiques ressortent de nos données *in situ*. La première est d'ordre déontologique et professionnel. Elle tient au rapport entre le journaliste avec le cadre professionnel (normes, déontologie, ligne éditoriale) et la hiérarchie du média. D'après nos entretiens, la constitution d'un *espace public de débats télévisés* répond tout d'abord à la logique de la rigueur professionnelle et au principe d'équilibre du débat. Ce dernier aspect suppose la prise en compte de toutes les opinions et sensibilités autour d'un sujet. Initier l'espace de la parole suppose ainsi le respect de la contradiction. Ainsi lors du *casting*, les présentateurs de débat rencontrés, disent privilégier des acteurs ayant des compétences sur un sujet donné. Les deux types d'expertise valorisés sont ceux liés au capital social (Bourdieu, 1987), et ceux en relation avec l'expérience de terrain. Selon une présentatrice de débats télévisés, en entretien : « Il faut avoir écrit sur le sujet ou avoir mené des recherches dessus » pour être invité.

La deuxième logique est liée à l'interdépendance. C'est-à-dire la dépendance réciproque voire mutuelle entre les différents acteurs. Nos entretiens révèlent que les invitations sont souvent tributaires de la relation qu'un acteur social a avec le présentateur de débat télévisé ou avec l'instance médiatique. Mais autant un espace public dépend de la présence des opinions et compétences des invités, autant ces derniers ont également besoin du média soit pour la visibilité, soit pour la quête de légitimité. C'est ce qui peut justifier les négociations, voire les connivences (Cabedoche, 1990 : 13) qui s'établissent entre les journalistes et les acteurs des

autres espaces sociaux. Des rapports que dénoncent Daniel Cornu (1994 : 283) puisque cela pose un problème d'éthique en journalisme. La dépendance présentateur-invité n'est pas exclusive. Il y a aussi la dépendance du présentateur de débat vis-à-vis de sa hiérarchie à laquelle il doit se référer continûment. Dans la plupart des médias, c'est le comité éditorial qui valide en dernier les propositions d'invités au débat. Ce caractère bureaucratique, à travers l'arbitrage de la hiérarchie du média, a un sens dans le contexte camerounais où la responsabilité des infractions d'une émission incombe à la fois aux présentateurs et au promoteur du média.

La troisième et la dernière logique repose sur les interférences politiques sur l'espace médiatique. Les journalistes interrogés évoquent l'intrusion récurrente des acteurs politiques (notamment du pouvoir) dans l'organisation des débats télévisés. Le système médiatique camerounais ne bénéficie pas d'une véritable autonomie. Cela est à mettre en lien avec la nature politique du pays qui, comme on l'a évoqué *supra*, reste autoritaire et ce, malgré l'apparente « libéralisation » depuis les années 90. En conséquence, les médias subissent des influences permanentes dans le choix de certains acteurs. Au cours de nos entretiens, une présentatrice de débats a évoqué des « pressions » subies de la part du ministère de tutelle, celui de la communication. À la question : « comment s'opèrent ces pressions ? » Elle déclare : « Il [*le ministre de la communication*] appelle au téléphone, et s'insurge contre [...] l'absence d'équilibre « total » du plateau, ou tente d'imposer un invité de son choix sur le plateau ». Et « à ce moment, je me réfère à ma direction générale qui doit être l'interlocuteur de « la tutelle » conclut-elle. Dans la chaîne publique (*CRTV*), la situation n'est guère différente même si nos enquêtés ne l'ont pas explicitement indiqué. Quelques travaux (Ngono, 2008 ; Minlo, 2013) soulignent, néanmoins, les interférences politiques qui se traduisent par les embargos, les injonctions et les menaces auxquelles sont soumises les journalistes des médias publics au Cameroun.

Au-delà de ce qui précède, il convient de voir les implications des logiques évoquées sur la composition et la structuration de l'*espace public de débats télévisés* au Cameroun.

## **2. La structuration de l'*espace public de débats télévisés* : entre rémanences de monopole et de domination à l'ère « post-libérale »**

### **2.1. Le monopole de la représentation disputé entre journalistes et hommes politiques**

En parlant des contradictions de l'espace public médiatisé, Dominique Wolton (1992) souligne que cet espace a connu des évolutions. Il cite, en guise d'exemples, l'entrée de trois types d'acteurs : les journalistes, les hommes politiques et les sondages. En ce sens, l'espace public médiatique apparaît comme fondé sur une configuration plus élargie. Dans son approche, Bernard Miège (2007), qui critique l'approche de Jürgen Habermas, propose de lire l'espace public, quel que soit sa forme comme un processus social mais en tenant compte des contextes et des spécificités propres à chaque pays. Cette thèse semble intéressante pour le cas de l'espace public camerounais où après une longue période de monopole (1960-1990), nous constatons comme un retour de l'emprise des acteurs politiques (ceux du pouvoir et de l'opposition) et la volonté d'avoir le monopole de la représentation au sein de l'espace médiatique. Le tableau ci-dessous qui, donne des indications sur la répartition des invitations par catégories d'acteurs et en fonction des trois émissions de notre corpus, permet de l'attester.



**Tableau 1 :** Structuration des invitations dans les émissions de débats télévisés au Cameroun

Nbre d'invitations par catégories d'acteurs	<i>Canal presse</i>		<i>Scènes de presse</i>		<i>7Hebdo</i>	
	Nbre d'invitations	Pourcentage	Nbre d'invitations	Pourcentage	Nbre d'invitations	Pourcentage
Journalistes	18	37%	20	51%	27	68%
Acteurs politiques du pouvoir	8	16%	8	21%	4	10%
Acteurs politiques de l'opposition	9	19%	1	3%	4	10%
Universitaires	8	16%	6	15%	2	5%
Experts	2	4%	1	3%	1	5%
Société civile	4	4%	1	3%	6	3%
Autres	2	4%	1	5%	1	3%

En cumulant le pourcentage des invitations des hommes politiques (pouvoir/opposition), nous constatons que celui-ci arrive en deuxième position après celui des journalistes. La tendance est la même pour chacune des trois émissions. Cela témoignerait de la volonté des acteurs

politiques à réinvestir l'espace médiatique et voire à le dominer. Cet espace semble, à nouveau, se transformer en un espace de pouvoir marqué par des luttes symboliques entre les acteurs de deux espaces (politique et médiatique), lesquels ont toujours évolué dans une logique d'affrontement. Cette perspective des « rapports houleux entre la presse et le pouvoir » (Atenga, *ibid*) constitue un trait caractéristique de la scène publique au Cameroun. Nous pensons que ces luttes pour le monopole de la représentation s'expliqueraient, du côté des hommes politiques, par la volonté de combler les difficultés au niveau de leurs structures de communication en interne. Et du côté des journalistes, il s'agirait, certainement, de la volonté de ne pas être dominé dans leur « lieu propre » (De Certeau, 1990). Outre les acteurs issus de l'espace journalistique et celui politique, la troisième catégorie comprend les universitaires. Leur pourcentage est presque constant pour les deux premières émissions (16% à *Canal presse* ; 15% à *Scènes de presse*) et en baisse au niveau de la troisième émission de notre corpus. Soit seulement 5% des invitations des acteurs du monde universitaire.

À quelques exceptions près, les évolutions que nous avons relevées montrent un *statut quo* entre les trois acteurs de la « libéralisation » : journalistes, hommes politiques et membres de la société civile. Elles s'accompagnent aussi de la reproduction de la hiérarchie de l'ordre social. En effet, le principe d'universalité (c'est-à-dire accessible à tout citoyen) de l'espace public évoqué par Peter Dahlgren (2000), reste au stade d'un idéal à atteindre. Cette forme d'espace public n'est pas à la portée de tous les acteurs camerounais. C'est le cas des femmes, qui sont faiblement représentées (soit n=3% des invitations). Cela remet en cause la « démocratie à l'universalisme » (Dahlgren, *ibid* : 163) dont serait porteuse les médias.

Aussi, ces espaces ne font pas la part belle aux experts. Leur pourcentage oscille entre 4 et 5%. Nous sommes bien loin de « l'autorité de l'expert » dont parle Éric Darras (1998 : 239) dans l'analyse des magazines politiques télévisés en France et aux États Unis d'Amérique. Au-delà du « professionnalisme du flou » (Ruellan, 1993) qui structure la pratique

journalistique au Cameroun, l'absence des experts dans les débats télévisés de notre corpus pose au moins trois problèmes. D'abord, celui de la (re)définition de l'expert et de son rôle dans le contexte camerounais. Car la notion fait l'objet de polémiques entre les partisans d'une expertise issue d'un cursus académique et ceux défendant la thèse d'une expertise professionnelle au terme d'un certain nombre d'années. Ensuite, il y a des stratégies médiatiques elles-mêmes. Au Cameroun, comme ailleurs, les médias sont toujours à la (con)quête de l'audience. Ce qui conduit parfois les promoteurs à faire plus confiance aux « populistes » plutôt qu'à ceux qui ont de l'expertise dans un domaine donné. Le dernier aspect serait lié aux stratégies de prévention voire d'investissement par le silence des experts eux-mêmes. En fonction des calculs et enjeux propres, ceux-ci déclinent souvent les invitations médiatiques. Un présentateur de débat à Yaoundé souligne à ce propos que : « notre problème fondamental c'est que les techniciens [experts] semblent tellement emballés dans les affaires publiques qu'il nous est difficile d'avoir leurs analyses ».

## **2.2. Les faibles renouvellements ou « renouvellement sans nouveau » : l'espace public marqué par la logique du « post-monopolisme »**

Dans son livre *L'espace public*, Jürgen Habermas (1992) ne donne pas d'indication précise sur la variabilité ou non des individus prenant part à l'espace public « originel ». Mais dans des contextes ayant été marqués par un long monopole d'un seul acteur (à savoir l'État) comme c'est le cas au Cameroun, on se serait attendu au renouvellement voire à l'alternance des acteurs qui opèrent au sein de l'espace public au lendemain de la période « post-libérale ». Car la vitalité de la démocratie souvent indissociable de l'espace public tient au « vaste choix des panélistes et surtout [à] la non-répétition de leur passage à la télévision » (Owono Zambo, 2016 : 10) ». Les émissions analysées révèlent un faible renouvellement des acteurs prenant part aux émissions de débats télévisés. Ce sont les mêmes acteurs que l'on retrouve dans ces

émissions. Dans ce cas, nous pouvons postuler que les médias ne joueraient pas leur rôle d'acteurs de la démocratie. Ils s'érigent plutôt en des instances favorisant le monopole/monolithisme et reproduisent certaines hiérarchies sociales. Cette imposition des hiérarchies sociales conduit au non-renouvellement. À *Canal presse*, quatre invités sur dix (6/10) interviennent plus de trois fois en un seul mois. C'est le cas à *Scènes de presse* où certains acteurs sont systématiquement et régulièrement invités (4 invitations sur 10). La situation à *Thebdo* n'est guère différente pour cette chaîne qui procède rarement au renouvellement.

La non-alternance au sein de l'espace public médiatique a pour correspondance le *statut quo* à la tête du pouvoir et à des postes de responsabilités au Cameroun. Cela s'inscrit dans une logique profonde, qui est une logique post-monopoliste. Celle-ci consiste au refus d'abandonner l'esprit de parti unique en le pratiquant dans un pluralisme truqué. Cette logique « post-monopoliste » s'ancre à la fois au niveau social et politique. Elle remonte aux années 60 et est érigée en mode de gouvernance au Cameroun. Fabien Éboussi Boulaga (cité par Alexie Tcheuyap, 2014 : 40) fustige cette logique de reproduction des systèmes politiques « avec les mêmes hommes, les mêmes méthodes, les pratiques de gouvernement depuis Ahmadou Ahidjo ». Fred Éboko (1999) abonde dans le même sens lorsqu'il s'intéresse aux changements des élites politiques en Afrique et notamment au Cameroun. L'auteur conclut qu'il s'agit d'un *vide de l'esprit* et parle alors de « renouvellement sans nouveau ».

## **Conclusion**

L'examen de l'*espace public de débats télévisés* au Cameroun tant au niveau des logiques de constitution que de sa structuration nous a conduit à quelques résultats. Tout d'abord, la volonté de constituer cet espace sur la base de la rigueur et dans le respect des principes déontologiques (équilibre du plateau, indépendance) est à nuancer. Car celle-ci est mise à mal

par les contraintes structurelles, les interférences politiques dans le champ médiatique et la logique des réseaux. Nos résultats montrent que l'organisation des débats télévisés fait face à des contraintes endogènes et exogènes à l'instance médiatique. Et que les rémanences de monopole et de domination relevées ici sont liées au contexte social et politique du pays. De ce fait, *l'espace public de débats télévisés* s'ancre et se constitue sur les vestiges d'un ancien système marqué par le monopole et qui se perpétue, malgré la « transition » démocratique, depuis la période « post-libérale ».

## **Bibliographie**

Atenga Thomas (2005), « La presse privée et le pouvoir au Cameroun. Quinze ans de cohabitation houleuse », *Politique africaine*, N° 97, pp. 33-48.

Bardin Laurence (1997), *L'analyse de contenu*, Paris, Presses Universitaires de France, 291 p.

Bourdieu Pierre (1987), *Choses dites*, Paris, éditions de Minuit, 231 p.

Cabedoche Bertrand (1990), *Les chrétiens et le Tiers monde : une fidélité critique*, Paris, éditions Karthala, 262 p.

Cornu Daniel (1994), *Journalisme et vérité : l'éthique de l'information au défi du changement médiatique*, Paris, éditions Labor et Fides, 486 p.

Darras Éric, (1998), *L'institutionnalisation d'une tribune politique. Genèse et usages du magazine politique de télévision*, thèse de doctorat de science politique, Université de Paris II Panthéon-Assas, 1998, 727 p.

Éboko Fred (1999), « Les élites politiques au Cameroun. Le renouvellement sans renouveau ? » pp. 99-133 in Jean-Pascal Daloz, *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Paris, Centre d'étude d'Afrique noire, 230 p.

Habermas Jürgen (1992), *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, éditions Payot, 324 p.

- Dahlgren Peter (2000), « L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, vol. 18, N°100, pp. 157-186.
- De Certeau Michel (1990), *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, éditions Gallimard, 416 p.
- Kaufmann Jean-Claude (2011), *L'entretien compréhensif*, 3<sup>e</sup> édition, Paris, éditions Armand Colin, 128 p.
- Miège Bernard (2007), *La société conquise par la communication. Tome 3 : Les Tics entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 236 p.
- Miège Bernard (2005), *La pensée communicationnelle*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 126 p.
- Minlo Raoul Simplicie (2013), *Cameroon Radio Television, un grand malade ? Diagnostic fonctionnel de l'audiovisuel public*, Yaoundé, Harmattan Cameroun, 212 p.
- Ngono Simon (2014), *Les Jeux d'acteurs dans les formes d'espaces publics au Cameroun : l'exemple des débats télévisés*, mémoire de master sous la direction de Bertrand Cabedoche, Institut de la Communication et des Médias, Université Grenoble Alpes, 110 p.
- Ngono Antoine Marie (2008), *Souvenirs d'un chevalier du micro, ou, l'autre face de la scène politico-médiatique camerounaise*, Yaoundé, Presses universitaires d'Afrique, 275 p.
- Owono Zambo (2016), « L'espace de la parole publique au Cameroun : un risque (encore) actuel » pp. 5-13 in Ngono Simon, *Les Débats télévisés dans l'espace public au Cameroun*, Paris, éditions Édilivre, 168 p.
- Ruellan Denis (1993), *Le professionnalisme du flou : identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 240 p.
- Tcheuyap Alexie (2014), *Autoritarisme, presse et violence au Cameroun*, Paris, éditions Karthala, 312 p.

Tremblay Gaëtan (1997), « La théorie des industries culturelles face aux progrès de numérisation et de la convergence », *Sciences de la société*, N° 40, pp. 11-22.

Wolton Dominique (1992), « Les contradictions de l'espace public médiatisé », *Hermès*, N°10, 1991, pp. 95-144.